

**Université frères Mentouri - Constantine**  
**Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie**

**Procès-verbal du Conseil Pédagogique extraordinaire de la faculté SNV**  
**Premier semestre de l'année universitaire 2020-2021**

Dans le cadre du suivi des évaluations présentiellees du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 prévues du samedi 20/03/2021 au jeudi 01/04/2021, après avoir noté plusieurs perturbations et reports de contrôles programmés, suite aux recommandations de monsieur le Recteur de l'UFMC1 rapportées dans la note N°48/Rec/2021 datant du 23/03/2021, suite aux recommandations de monsieur le Doyen de la faculté SNV, soucieux du bien-être de nos étudiants et désireux de trouver des solutions aux problèmes posés par nos étudiants dans les différents niveaux et parcours de formations, nous avons provoqué, en concertation avec le staff administratif de la faculté SNV, la tenue d'un conseil pédagogique extraordinaire le samedi 27/03/2021 à 09h30 au niveau de la salle de conférence de la faculté SNV.

Étaient conviés à cette réunion : messieurs le Doyen, le secrétaire général, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters, les responsables de la cellule de médiation, de la plateforme PORGRES, des laboratoires de pédagogie et des moyens généraux. **Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le jeudi 25/03/2021.** Environ **70% des responsables pédagogiques** ont répondu favorablement à notre invitation. **Nous avons été prévenus en amont de l'absence de 02 responsables pédagogiques et ce pour des raisons de santé (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport).**

**Ordre du jour :**

- 1-** Modalités de l'application de la note N°48/Rec/2021 de monsieur le Recteur de l'UFMC1 datant du 23/03/2021.
- 2-** Évaluation de la première semaine des examens du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021.
- 3-** Tenue des comités pédagogiques extraordinaires pour les parcours ayant connu des reports de contrôles.
- 4-** Programmation des contrôles de remplacement pour les étudiants absents.

- 5- Propositions de scénarios pour le déroulement du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021.
- 6- Propositions des modalités de programmation des contrôles de rattrapages.
- 7- Soutenances des mémoires de fin de cycle (Licences et Masters)
- 8- Les journées de l'entrepreneuriat
- 9- Divers

## **1- Modalités de l'application de la note N°48/Rec/2021 de monsieur le Recteur**

Monsieur le Doyen a amorcé cette réunion par une lecture détaillée de la note N°48/Rec/2021 de monsieur le Recteur de l'UFMC1 datant du 23/03/2021. Il a expliqué à l'audience la situation très particulière que vit l'université en cette période de contrôles. Cette note a été émise suite à la constatation de plusieurs perturbations visant à empêcher le déroulement correct des évaluations du premier semestre. Il a été demandé à tous les responsables pédagogiques et administratifs d'être mobilisé durant cette période sensible pour essayer de prendre en charge et cadrer le déroulement des examens. Les canaux de discussions et de concertations doivent fonctionner en permanence entre le responsable pédagogique et les étudiants de la formation dont il a la charge. Une réponse doit être donnée à toutes les préoccupations des étudiants et toute défaillance ou problème constaté doit être réglé rapidement. Il a été demandé également aux responsables pédagogiques de sensibiliser les membres de leurs équipes de formation à cette situation tendue que vit l'université. Ces derniers doivent être impliqués activement dans la réussite de cette période d'évaluation et d'éviter tout dérapage incontrôlé.

## **2- Évaluation de la première semaine des examens**

Après le démarrage des évaluations du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 qui s'est fait le samedi 20/03/2021 à 09h30, nous avons connu plusieurs perturbations visant à empêcher le déroulement correct des examens. Ces tentatives de déstabilisations et d'entraves au bon déroulement des examens selon le planning préétabli se sont poursuivies durant toute la semaine (du samedi 20 au jeudi 25/03/2021).

Heureusement, grâce à la mobilisation et la présence active du staff administratif et des responsables pédagogiques de la faculté SNV, nous avons pu absorber l'essentiel des tensions constatées et de minimiser les conséquences de ces perturbations. Plusieurs réunions ont été tenues avec les représentants des étudiants afin de relever leurs préoccupations et de les prendre en charge par les équipes de formations.

À l'issue de cette première semaine des évaluations, et au regard des perturbations et tentatives de déstabilisations constatées tout au long de cette période, le bilan présenté est très satisfaisant. Sur les 154 examens prévus au courant de la première semaine des évaluations, 150 (97,4%) ont eu lieu dans de très bonnes conditions. Nous n'avons connu que le report de 4 examens ; report qui s'est fait à la demande des délégués étudiants, en concertation avec les responsables pédagogiques. Ces évaluations seront reprogrammées entre le dimanche 04 et le jeudi 08/04/2021. La synthèse du suivi journalier des évaluations programmées au courant de cette première semaine est précisée dans le tableau récapitulatif ci-après.

	<b>Biologie Animale</b>	<b>Biologie Appliquée</b>	<b>Biochimie -BCM</b>	<b>Biologie Végétale Écologie</b>	<b>Microbiologie</b>	<b>Tronc commun</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Samedi 20/03/2021</b>	07 prévus 07 réalisés	05 prévus 05 réalisés	04 prévus 03 réalisés	05 prévus 05 réalisés	04 prévus 04 réalisés	00 prévus 00 réalisés	25 24 96%
<b>Dimanche 21/03/2021</b>	04 prévus 04 réalisés	03 prévus 03 réalisés	04 prévus 04 réalisés	05 prévus 05 réalisés	04 prévus 03 réalisés	00 prévus 00 réalisés	20 19 95%
<b>Lundi 22/03/2021</b>	04 prévus 04 réalisés	03 prévus 03 réalisés	04 prévus 04 réalisés	07 prévus 07 réalisés	04 prévus 03 réalisés	00 prévus 00 réalisés	22 21 95%
<b>Mardi 23/03/2021</b>	04 prévus 04 réalisés	03 prévus 03 réalisés	04 prévus 04 réalisés	05 prévus 05 réalisés	04 prévus 03 réalisés	02 prévus 02 réalisés	22 21 95%
<b>Mercredi 24/03/2021</b>	08 prévus 08 réalisés	04 prévus 04 réalisés	05 prévus 05 réalisés	07 prévus 07 réalisés	04 prévus 04 réalisés	00 prévus 00 réalisés	28 28 100%
<b>Jeudi 25/03/2021</b>	07 prévus 07 réalisés	06 prévus 06 réalisés	05 prévus 05 réalisés	09 prévus 09 réalisés	04 prévus 04 réalisés	02 prévus 01 réalisés	33 32 97%
<b>TOTAL</b>	34 prévus 34 réalisés 0 reportés	24 prévus 24 réalisés 0 reportés	26 prévus 25 réalisés 01 reportés	38 prévus 38 réalisés 0 reportés	24 prévus 21 réalisés 03 reportés	04 prévus 03 réalisés 01 reportés	154 150 97,4%

### **3- Tenue des comités pédagogiques extraordinaires pour certains parcours**

Il a été rappelé aux responsables pédagogiques que toutes les préoccupations et doléances des étudiants doivent être pris en charge dans le cadre exclusif des comités pédagogiques. Ces entités sont les seules habilitées à prendre des décisions relatives à la gestion pédagogique d'un parcours de formation. Lors de ces comités, la présence des délégués étudiants ainsi que les responsables des matières et unités d'enseignements est indispensable. Les décisions ne devront jamais être prises de façon unilatérale. Chaque problème soulevé, à la fois par l'étudiant ou l'enseignant, doit bénéficier d'une attention particulière et faire l'objet d'un débat constructif. Les décisions prises doivent être en concertation entre étudiants et enseignants, toujours dans le respect du cadre légal régi par les textes réglementaires en vigueur.

Suite à la constatation de certains écarts de quelques collègues dans l'exercice de l'activité pédagogique (enseignement et/ou évaluation), il a été demandé aux responsables pédagogiques des parcours ayant connu des reports de contrôles et réclamation des étudiants de tenir des comités pédagogiques restreints aux responsables des matières ayant fait l'objet de réclamation. Ces comités pédagogiques doivent prendre en charge ces problèmes soulevés pour permettre la programmation des évaluations desdites matières au courant de la semaine du 04 au 08/04/2021.

Après des discussions que nous avons eu au courant de cette semaine des évaluations, nous avons relevé plusieurs préoccupations redondantes des étudiants entre les parcours Licences et Masters. Ces préoccupations ont été transmises aux responsables pédagogiques chargés de les discuter auprès des équipes de formations :

- Il est souhaitable que les examens portent exclusivement sur les parties enseignées en présentiel.
- L'étudiant doit bénéficier du support pédagogique de la matière dans un délai raisonnable avant la tenue de l'évaluation.
- Les responsables de matière doivent tenir compte de la durée de l'évaluation (1 heure de temps) dans la confection des sujets.
- Le responsable de matière doit préciser en amont les parties incluses dans l'évaluation, les modalités de l'examen. À l'issue, et à défaut d'organiser les consultations des copies d'examens, le corrigé-type avec barème détaillé doit être affiché aux étudiants.

Il est à signaler que le report de la plupart des contrôles s'est fait suite à la demande des étudiants pour alléger le programme des évaluations et donner plus de temps à l'étudiant pour bien réviser.

#### **4- Programmation des contrôles de remplacement pour les étudiants absents**

Conformément à la réglementation en vigueur : l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021, les étudiants absents lors des contrôles doivent bénéficier d'un contrôle de remplacement. Droit inaliénable de l'étudiant, ces contrôles de remplacements doivent être finalisés dans les meilleurs délais afin de permettre la tenue des délibérations de la session Normale. Il est souhaitable de recenser en amont les étudiants concernés par ces contrôles de remplacement, de prendre contact avec eux, et de programmer par la suite ces évaluations en concertation avec eux. Le chef de département doit être informé à l'avance afin d'octroyer un local approprié à la tenue de ces évaluations.

Il est intéressant de constater qu'au courant de cette première semaine des évaluations le nombre d'étudiants absents et qui seront considérés par les contrôles des remplacements est très réduit par rapport à ce qui a été constaté l'année passée. Cette tendance est générale à pratiquement tous les parcours et niveaux.

#### **5- Propositions de scénarios pour le déroulement du deuxième semestre**

Après la fin des enseignements du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021, après avoir procédé à suivi régulier et à une évaluation continue des activités pédagogiques et prospecter auprès des équipes de formations ainsi que les délégués étudiants si les objectifs de départ ont été atteints et si, avec ce mode d'enseignement hybride en plusieurs vagues que nous avons mis en place cette année a pu répondre aux attentes de nos enseignants et étudiants dans un souci de transmettre le savoir et de finaliser les enseignements conformément aux programmes inscrits dans les cahiers de charge des formations. Après avoir recueilli plusieurs remarques et observations de nos collègues responsables pédagogiques et administratifs et délégués étudiants, nous avons dressé plusieurs rapports de synthèse à la fin des enseignements de chaque vague et à la fin de chaque étape.

À la lumière de toutes ces observations, après soumission du sujet pour débat aux membres du conseil pédagogiques, plusieurs propositions ont été formulées et qui seront soumises en haut lieu pour discussion et approbation :

- Abolition pour les cours du système d'enseignement par vague et le retour à la programmation classique tout en gardant le caractère facultatif de la présence des étudiants aux cours. Pour les travaux dirigés et les travaux pratiques, la répartition des étudiants en sous-groupes doit être maintenue.
- Abolition pour les cours du système d'enseignement par vague et le retour à la programmation classique pour les formations dont l'effectif des étudiants n'excède pas 30. Il s'agit en fait des deux niveaux (L2 et L3) de la formation Licence professionnalisante Gestion durable, traitement et valorisation des déchets, ainsi que la formation Licence académique Apiculture : responsable des productions apicoles. Nous avons également 5 formations Master qui répondent à ce critère : Bioindustries, analyse et contrôle (P), Microbiologie et hygiène hospitalière (P), Biotechnologie et biothérapie, Écologie fondamentale et appliquée, Protection des écosystèmes. La poursuite des enseignements pour ces formations au niveau des salles du bloc des lettres et/ou au niveau des salles du campus Tedjini Haddam pourrait grandement alléger l'occupation hyper-chargée des locaux au niveau du bloc des sciences.
- Réorganiser le système des vagues et des étapes de telle manière à minimiser au maximum le temps de passage des étudiants entre les étapes et à maximiser le nombre de séances en présentiel. En effet, nous avons constaté pour le premier semestre, à notre plus grand regret, que les deux périodes (une par étape, 1 mois chacune) entre les vagues, et qui sont consacrées normalement à l'enseignement en ligne, n'ont pas été exploitées par les étudiants. D'un autre côté, il nous a été signalé de la part des enseignants et étudiants que le volume horaire alloué aux enseignements en présentiel est insuffisant. Ce problème se pose particulièrement pour les formations à gros effectifs où la promotion est fractionnée en plusieurs groupes ce qui réduit le volume horaire programmé en présentiel pour chaque matière. Lors de l'élaboration des emplois du temps, les matières fondamentales ont été privilégiées au détriment des matières découvertes et transversales qui se retrouvent des fois avec une seule séance présentielle par étape ce qui a été jugé insuffisant à la fois par les enseignants et les étudiants.

Cela a forcé les enseignants responsables des matières découvertes et transversales, dont le volume horaire présentiel a été réduit au minimum, à dispenser certaines parties exclusivement en ligne avec tout ce que cela implique comme difficultés inhérentes à ce mode d'enseignement.

Dans ce sens, pour le deuxième semestre, nous avons émis plusieurs propositions de scénarios, avec plusieurs variantes possibles. Toutes ces propositions sont indiquées dans l'annexe de ce procès-verbal.

#### **6- Proposition des modalités de programmation des contrôles de rattrapages**

Nous avons soumis également à débat cette question. En effet, l'organisation des contrôles de rattrapages paraît être une tâche pédagogique assez ardue à programmer en vue du planning des activités pédagogiques du deuxième semestre. Le souci est que nous devons tout faire afin que l'organisation des rattrapages n'empiète pas sur le déroulement des enseignements. Dans ce sens, plusieurs propositions ont été formulées :

- Regrouper les rattrapages du premier semestre en une semaine bloquée du 10/04/2021 au 15/04/2021.
- Programmation des contrôles de rattrapages du 17/04/2021 au 13/05/2021 dans les créneaux de fin d'après-midi au rythme d'un à deux rattrapages par semaine.
- Programmation des contrôles de rattrapages du 17/04/2021 au 13/05/2021 chaque samedi au rythme d'un à deux rattrapages par semaine. La journée du samedi pour cette période d'un mois sera consacrée exclusivement à la tenue des contrôles de rattrapages.

De même que pour la répartition physique et chronologique des étudiants, toutes ces propositions sont indiquées dans l'annexe de ce procès-verbal. Elles seront soumises au rectorat pour discussion et approbation.

## **7- Soutenances des mémoires de fin de cycle**

Nous avons constaté cette année universitaire, à notre plus grande satisfaction, que la prise en charge de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Master et Licence a été faite précocement par les équipes de formation. En effet, tous les étudiants de la faculté SNV concernés par cette activité pédagogique disposent d'un encadreur et connaissent leurs thématiques de recherches. Certains mêmes ont déjà commencé leurs travaux de recherche.

Les modalités de réalisation du mémoire ont été précisées pour chaque offre de formation : mémoire théorique, mémoire pratique (partie pratique du mémoire prise en charge dans un laboratoire de pédagogie et/ou de recherche, milieu socio-professionnel), mémoire sous la forme d'un projet professionnel de l'étudiant (PPE, création d'entreprise avec business plan) ou d'autres modalités jugées adéquates par l'équipe de formation.

Il a été précisé que les soutenances de ces mémoires de fin de cycle ne doivent pas faire l'objet d'une session bien définie. Dès la fin du travail de recherche et sa validation par l'encadreur, en concertation avec l'équipe de formation, après avoir informé le chef de département, l'étudiant sera autorisé à soutenir son mémoire. Les responsables pédagogiques des formations concernées devraient établir un planning de soutenance en précisant ses modalités (soutenance présentielle ou en ligne) afin de permettre au chef de département d'octroyer un local approprié à la tenue de cette activité pédagogique.

Pour rappel, conformément à la réglementation en vigueur, l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de réalisation des soutenances des mémoires de fin de cycle sont définies par les équipes de formations. Ces soutenances peuvent être tenues en présentiel à huis clos dans le respect strict des règles d'hygiène et de distanciations, ou faire l'objet d'une évaluation à distance faite par l'encadreur et deux examinateurs.

## **8- Les journées de l'entrepreneuriat**

Monsieur le Doyen a insisté sur l'importance de cette manifestation nationale et demande aux responsables pédagogiques d'accompagner, d'aider et de conseiller les étudiants porteurs de projets innovants qui peuvent faire l'objet d'une participation au salon de l'innovation prévu durant le mois d'avril.

En plus de contribuer au rayonnement de notre faculté et université sur la scène scientifique nationale, ces projets constituent une réelle opportunité pour nos étudiants qui peuvent bénéficier d'un financement assez conséquent octroyé par des organismes dédiés au suivi de ces initiatives.

Il est à préciser que les projets scientifiques innovants dans les domaines de la biotechnologie, de l'agroalimentaire, de l'écologie et environnement, font l'objet d'un intérêt très particulier des autorités du pays.

## 9- Divers

Lors de cette rubrique, après avoir traité tous les points fixés préalablement dans l'ordre du jour, nous avons donné la parole aux responsables pédagogiques et administratifs afin de poser des questions et rapporter leurs préoccupations.

- En ce qui concerne les délibérations, suite au report de contrôles pour plusieurs formations, il sera très difficile de finaliser toutes les délibérations de la session Normale avant le jeudi 08/04/2021. Cet échéancier a été initialement fixé dans la programmation des activités pédagogiques envoyée précédemment qui placent les rattrapages des L3, M1 et M2 du 10 au 15/04/2021. Il est à préciser que cette programmation fait encore l'objet d'une discussion et que cette question sera tranchée prochainement. La seule consigne qui a été donnée sur ce point est de programmer les délibérations pour les formations Master 2 en priorité et dans les meilleurs délais.
- Pour la formation L3-BPV qui a connu le report de 3 contrôles et dont les étudiants ont demandé des séances de révisions avant la tenue de ces évaluations, il a été demandé au responsable pédagogique en concertation avec le chef de département d'organiser rapidement un comité pédagogique en présence des responsables de ces matières et des délégués étudiants afin de mettre en place les modalités et la programmation de ces activités pédagogiques en suspens.

**La séance a été levée à 11h43...**

**Constantine le 27/03/2021**

**Le responsable du domaine SNV**

رزقون محمد العربي  
مسؤول هيئة التكوين  
ع . ط . ح





